



Minage du Néron

- > 2003-2011 : 8 ans de menace au-dessus du hameau de Ripaillère > 22 familles et maisons, 70 habitants > 13 000 tonnes en instabilité > 1,5 millions d'euros de dépenses communales pour protéger le hameau ; 723 000 € de subventions
- > 400 kilos d'explosifs > **Mardi 13 décembre 2011, 15h, la délivrance !**



Un ouvrage gigantesque : merlon de 300 mètres de long, 25 mètres de profondeur, 9 mètres de haut.



L'incendie du Néron de l'été 2003, qui a vu brûler la végétation pendant 5 semaines, a découvert la colonne Godefroy, au dessus du hameau de Ripaillère. 13000 tonnes en instabilité forte sont l'objet de toutes les précautions depuis lors.

Si le Maire a dès le début refusé l'évacuation du hameau, qui serait fatalement devenue définitive, ce sont des dizaines de réunions en Préfecture, en mairie, sur le terrain, de négociation et de travail, qui ont abouti à des ouvrages colossaux. Un million d'euros plus tard, c'est un merlon imposant qui a été érigé (terminé début 2006). La surveillance permanente du site par capteurs et système d'alerte a provoqué de nombreuses menaces d'évacuation, auxquelles le Maire s'est toujours refusé finalement, tout en préparant activement le jour fatal. C'est ainsi, qu'en soirée du 13 août 2011, le Maire, devant l'accélération constante et forte du basculement des blocs rocheux, a prononcé l'évacuation des habitants à 21 h 30.


4 300 tonnes seulement sont tombées, à 3h34, le 14 août. Depuis lors, le minage était devenu une absolue priorité pour la mairie. Quelques semaines plus tard, les autorisations de l'Etat obtenues, la Ville fait réaliser un écran de protection classe 9 et missionne la préparation du minage des roches, pour un total de 400 000 €. Une courte fenêtre météo induit une décision rapide, le 12 décembre, et un minage le lendemain, mardi 13 décembre 2011. Depuis 8h, heure de l'évacuation, toutes les équipes des services techniques sont en place aux 8 points clefs, interdisant l'accès. Les habitants sont accueillis à l'école de Lachal, les médias et le Préfet à Serlin.

A 15 heures, l'explosion a lieu. Un frisson intense parcourt les spectateurs, quelques secondes plus tard, tout est fini, bien fini. Une reconnaissance en hélicoptère a lieu à la suite du minage, une seconde le lendemain. Les deux confirment que la menace est entièrement levée. Les blocs sont dans le merlon, un dans le filet. La purge se terminera naturellement cette hiver par des départs de petits blocs, expliquant l'interdiction du couloir Godefroy pendant quelque temps.

La Ville remercie très sincèrement et chaleureusement la Société Sage, sans laquelle rien n'aurait été possible : surveillance toutes ces années, étude du merlon, des filets, du minage. Merci à Lionel Lorier et Alexandre Mathy. La société Hydrokarst est également remerciée pour sa maîtrise d'œuvre, forage, minage, et installation des filets. Merci à la Préfecture, pour son soutien et son appui. **Merci surtout à tous les habitants de Ripaillère, conscients, coopérants et confiants.**

 Masse rocheuse en instabilité




 Ecran de classe 9 (niveau de protection le plus élevé) sur 80 mètres de long, au nord du merlon, capable d'arrêter un camion de 19 tonnes roulant à 80 km/h



 Livraison du matériel par l'hélicoptère



 Construction de la plateforme d'accueil de l'hélicoptère



••• Préparation de la base de vie et de travail pour le forage des blocs à dynamiter

••• Points de repère pour les forages



••• Travaux de préparation du forage





Hydrokarst et Sage en action



15 heures, heure H

Les blocs rocheux, tels les cailloux du Petit Poucet, dans le merlon

Les habitants de Ripaillère étaient invités à partager un café et regarder ensemble, avec les élus, le minage.



Un habitant de Ripaillère soulagé

